

CONSEIL DE L'EUROPE COUNCIL OF EUROPE

Strasbourg, le 4 mai 1966

DPC/CORC (66) 4

COMITE EUROPEEN POUR LES PROBLEMES CRIMINELS

Comité restreint de chercheurs chargés d'étudier
l'influence du cinéma sur la délinquance juvénile

CONFRONTATION DES RECHERCHES SUR L'INFLUENCE DU CINEMA FAITES EN SCANDINAVIE ET DANS LES PAYS DE LANGUE ALLEMANDE

élaborée par Leif FURHAMMAR

523
05.2/55.1



COE042300

INTRODUCTION

Cette confrontation utilise surtout les ouvrages cités dans les bibliographies et les travaux comme les "Etudes et documents d'information, n° 31" de l'UNESCO (L'influence du cinéma sur les enfants et les adolescents), "Filmerleben, Filmwirkung, Filmerziehung" de K. Heinrich, "Exposure to Films and School Adjustment" de O. Sennton et quelques autres ouvrages récapitulatifs de même ordre. J'ai mis également à contribution les rapports bibliographiques qui ont paru régulièrement ces dernières années dans les revues "Film-Bild-Ton" et "Jugend-Film-Fernsehen", publiées à Munich. J'ai entretenu une correspondance avec des chercheurs familiarisés avec les problèmes qui se posent en Norvège, Danemark et Finlande, pour étudier les recherches qu'on y aurait éventuellement effectuées ces dernières années. Enfin, par des voies différentes, j'ai pris connaissance de quelques autres ouvrages, essentiellement suédois.

J'ai abordé le sujet sous l'angle empirique et c'est pourquoi je n'ai pas jugé utile de mentionner les exposés théoriques, parfois extrêmement complexes, ni les ouvrages développant des raisonnements généraux ou des spéculations peu motivées. J'ai écarté de cette confrontation un certain nombre de comptes rendus d'enquêtes principalement ceux qui avaient un caractère projectif ou qui reposaient sur des sondages, lorsque le résultat se présentait sous forme de jugements de valeur dont le lecteur ne pouvait pas apprécier le bien-fondé. Je n'ai tenu compte qu'exceptionnellement des petites études stencillées (travaux secondaires de séminaires, etc...).

Je ne peux naturellement pas garantir que mes sélections ou mes résumés soient parfaitement exempts de critique.

Les chiffres entre parenthèses dans le texte renvoient à la bibliographie annexée au rapport.

LES TYPES D'IMPRESSIONS REÇUES

Quelques-unes des enquêtes traitent différentes sortes d'impressions reçues à des âges différents par les enfants ou les adolescents devant les films. Comme il est impossible de fixer des limites d'âge puisque les périodes de maturation se recoupent et que de toute façon il existe de grandes différences individuelles, il convient de distinguer en gros trois catégories : l'âge de l'école primaire élémentaire, l'âge précédant la puberté et l'âge de la puberté.

L'âge de l'école primaire élémentaire (de 6 à 8 ans)

Les méthodes qui se révèlent les plus efficaces pour l'étude des impressions reçues par les jeunes enfants devant les films résultent d'observations simultanées, complétées par l'analyse psychologique des expressions d'enfants photographiés ou filmés pendant des séances de cinéma. Un procédé photographique spécial permet de prendre ces vues à l'insu de l'enfant. Cette technique a été appliquée de diverses manières, notamment au Danemark par Ellen Siersted (30) et en Allemagne par le Wissenschaftliches Institut für Jugendfilmfragen de Munich (23 ; 36). L'équipe munichoise de chercheurs, sous la direction du professeur Martin Keilhacker, a décrit et jugé cette méthode en détail dans le livre "Kinder sehen Filme" (23).

Par la méthode des interrogatoires et des conversations la chercheuse allemande Ingrid Gerhartz-Franck a étudié les différents degrés de compréhension des films selon l'âge (13). Son étude porte sur plusieurs centaines d'enfants âgés de 6 à 14 ans.

Les résultats de ces études concordent parfaitement avec les travaux similaires effectués dans d'autres aires linguistiques. D'après ces résultats, seuls certains détails éveillent généralement l'intérêt des jeunes enfants. Il est extrêmement rare qu'ils saisissent tant soit peu l'enchaînement des causes ou la continuité entre les détails et il semble que le plus souvent ils n'aient pas les éléments suffisants pour comprendre et suivre une intrigue. Gerhartz-Franck a découvert, sur la foi de sa documentation, qu'à cet âge-là les enfants apparaissent pratiquement incapables de saisir les idées les plus élémentaires émises dans son film expérimental, film très simple d'aventures conçu pour les petits.

Toutefois, le propre des jeunes enfants est aussi, en présence d'un film, de vivre directement la réalité et ils ont une tendance marquée à mêler leurs expériences et leurs associations d'idées aux images qu'on leur présente. Ce qu'ils voient vraiment et ce que leur imagination ajoute se confond aisément en un tout indissociable. Ces deux particularités, additionnées, font que les réactions provoquées par les films, malgré ce que nous avons dit précédemment, sont souvent très vives et que les impressions d'épouvante des jeunes enfants devant un film peuvent être imprévisibles pour un adulte.

L'âge précédant la puberté

Les enquêtes de Gerhartz-Franck dont nous avons parlé montrent que les enfants âgés de 9 ans environ savent considérer le film plus objectivement et le tenir à l'écart de leur moi. Pourtant, l'auteur ne pense pas que les conventions du langage cinématographique soient bien comprises avant l'âge de 11 ans révolus.

Dans ces conditions, il peut être utile d'étudier l'intérêt des enfants pour le film. Dans les premières années de l'âge scolaire, il est manifeste que l'enfant veut être "tendu" pendant le film, mais rien ne montre que dans les conditions normales ce besoin de tension soit spécialement orienté vers la violence. Le groupe de chercheurs munichois estime que la curiosité, une propension au réalisme, à l'objectif et au concert en sont les caractéristiques. La Commission suédoise des films pour enfants a fait les mêmes constatations lors des représentations expérimentales qu'elle organise régulièrement avec des groupes d'enfants (2). De même, à plusieurs reprises, la littérature internationale spécialisée dans la recherche cinématographique a noté l'intérêt de l'enfant pour les films où apparaissent des animaux vivants.

Selon ces enquêtes, il existerait aussi pour le cinéma une période de développement de l'enfant, correspondant à "l'âge de Robinson" découvert par la psychologue autrichienne Charlotte Bühler pour la littérature. La période de développement qu'elle appelle "l'âge des héros" paraît aussi avoir son équivalent pour le cinéma, en ce sens que les enfants de 12 et 13 ans sont surtout attirés par les sujets durs et violents et fascinés par les héros invincibles, libres et courageux que l'industrie du cinéma produit si volontiers (cf. en particulier 22).

Ces résultats, acquis tantôt par des conversations, tantôt par des observations faites pendant les projections, sont contredits en particulier par une enquête nationale, représentative sur le plan statistique, effectuée sur de jeunes Suédois de 9 à 11 ans. Elle montre que les appréciations portées par les enfants sur la télévision sont plus précoces qu'on n'aurait pu s'y attendre. Les programmes que la Commission suédoise des films pour enfants avait jugés inadéquats pour les enfants ont été d'un bout à l'autre fort bien accueillis par la plupart d'entre eux. Ils avaient vu dans la proportion de 35 % et ils avaient presque tous apprécié le long métrage interdit aux enfants pendant la semaine où l'enquête a eu lieu (31).

L'âge de la puberté

Pour des raisons facilement compréhensibles, les méthodes psychologiques d'étude des expressions, utilisant des photographies de spectateurs au cinéma, ont perdu leur véracité relative pour l'âge précédant la puberté. C'est pourquoi l'étude de l'intérêt porté aux films et des diverses impressions ressenties aux âges supérieurs repose presque entièrement sur différents aspects de la méthode d'interrogation (conversations, interrogatoires, enquêtes, questionnaires, etc..) qui est rien moins que sûre.

Le chercheur suédois Rutger Irgens a fait une enquête sur "la capacité de compréhension des films" chez les lycéens. Il a défini cette capacité comme l'aptitude à associer correctement les textes et les photos d'un film présenté à des personnes se prêtant à l'expérience. Irgens a découvert que cette capacité de compréhension dépend de l'âge, même dans un groupe homogène de jeunes. Même si la parfaite compréhension du langage technique est atteinte à l'âge de la puberté, certains aspects de l'intelligence apparaissent encore en cours de développement (18).

Margarete Keilhacker (21, pp. 39 ss.) a constaté, par des enquêtes sur de jeunes Allemands à l'âge pubère, que l'intérêt unidimensionnel et concret pour l'action, manifesté les années précédentes, était peu à peu remplacé par une impression où une compréhension rudimentaire de l'abstraction intervenait de plus en plus. Devant le film, l'enfant acquiert une vue pluridimensionnelle et prend ses distances. La volonté et le pouvoir de pénétrer sous la surface tirent du particulier des aspects humains généraux, la faculté de ressentir et juger les qualités formelles et les considérations esthétiques s'élargit un peu, mais il s'en faut de beaucoup que tous les jeunes atteignent cette maturité.

Walter Tröger (34, pp. 102 - 126) a fait des observations similaires sur de jeunes travailleurs allemands. Mais il souligne que les fictions du cinéma sont souvent ressenties comme une réalité vraisemblable. Comme Mme Keilhacker, il pense que l'attitude critique volontiers adoptée par les jeunes à l'égard des films est souvent superficielle. On rejette ou on admet la vision de la réalité présentée par les films, selon ses propres idées préconçues ou ses espoirs.

En ce qui concerne l'orientation de l'intérêt à cet âge-là, on est surtout frappé par le fait suivant. Plusieurs enquêtes, confirmées par des observations dues à divers chercheurs, montrent que l'intérêt porté aux films de toutes sortes qui posent

des problèmes, à peu près inexistant les années précédentes, prend beaucoup d'importance. Simultanément apparaît clairement un autre motif ; le besoin d'information et d'orientation touchant la vie adulte et le nouveau problème social de la responsabilité qui se pose à cet âge-là. C'est ce qu'ont montré Margarete Keilhacker (21, pp. 83 - 130) et le Norvégien Tønnesen (33, pp. 62 ss.). Ce dernier a fait en 1948 une enquête sur les habitudes de fréquentation des cinémas et l'intérêt porté au cinéma chez environ 750 jeunes gens d'Oslo âgés de 12 à 18 ans.

On trouve à plusieurs reprises dans les ouvrages consacrés à la recherche cette constatation que chez les jeunes, le cinéma joue un rôle de plus en plus important comme moyen de contact social. L'enquête de la Suédoise Olena Sennton sur les habitudes et les préférences des jeunes de Stockholm en matière de cinéma montre que les jeunes de 10 à 12 ans sont de moins en moins accompagnés au cinéma par leurs parents et de plus en plus par leurs camarades de classe (29, p. 120). La même tendance est enregistrée par le Norvégien Tønnesen (33, p. 50) et par l'Allemande Margarete Keilhacker. Celle-ci a pu également faire cette constatation intéressante que les jeunes d'âge pubère préférant aller au cinéma avec une personne du sexe opposé constituent une catégorie qui fréquente très souvent les salles de cinéma (21, pp. 35 ss).

LA CONSOMMATION DE FILMS

Raisonnablement, toute discussion sur l'influence d'un film doit tenir compte de la nature des personnes qui se soumettent à cette influence. Voici donc résumés quelques faits concernant les rapports entre divers éléments individuels et le degré de fréquentation des cinémas chez les enfants et les jeunes.

Les résultats de plusieurs enquêtes témoignent unanimement que l'âge influe sensiblement sur le degré de fréquentation des cinémas. La fréquence moyenne atteint son niveau maximum vers 17 ans et demeure assez stable pendant plusieurs années avant de diminuer (21, p. 14 ; 34, pp. 62 ss. ; 33, pp. 27 ss.).

Une enquête d'Olena Sennton en Suède (29), déjà mentionnée, sera citée plusieurs fois ci-après et il est bon sans doute de dire en quelques mots comment elle fut conçue, d'autant plus que par sa méthode elle présente les mêmes traits généraux que

plusieurs autres enquêtes, quoiqu'elle ait été menée et consignée avec une précision plus grande. Cette enquête avait pour but d'étudier la fréquentation des cinémas et ses rapports avec certaines variables individuelles, les constantes dans la fréquentation des cinémas, et les préférences-types ainsi que, plus particulièrement, les rapports entre les préférences manifestées pour les films empreints de violence et diverses variables comme l'adaptation émotionnelle et sociale. La première phase de l'enquête a porté sur 700 élèves de quatrième année des écoles de Stockholm (âge : 10 ans) et la deuxième phase sur 85 % des mêmes élèves deux ans plus tard. Les enfants choisis étaient représentatifs des écoles de Stockholm aux points de vue suivants : répartition des sexes, groupes socio-économiques et circonscriptions scolaires. Sennton a élaboré des questionnaires spéciaux pour les élèves, soumis les enfants aux tests d'intelligence et utilisé un inventaire de troubles émotionnels ainsi que les appréciations des professeurs sur la personnalité des enfants. Les enfants choisis se répartissaient en deux catégories : ceux qui vont souvent (2 ou plusieurs fois par mois) et ceux qui vont rarement au cinéma (moins de 2 fois par mois), la comparaison portant sur chacun des points de vue étudiés. En outre, en fonction de trois critères concurrents, les élèves ont été rangés en deux groupes selon leur forte ou leur faible attirance pour les films de violence.

Une observation faite fréquemment est que les enfants issus des groupes sociaux inférieurs sont beaucoup plus enclins que ceux des groupes supérieurs à fréquenter les cinémas. En Suède, par exemple, Hultman (17) a constaté que les enfants de 6 à 8 ans du groupe social III commençaient plus tôt à fréquenter les cinémas et les fréquentaient plus souvent que les enfants des groupes sociaux I et II. Chez les enfants de 10 ans, Olena Sennton a trouvé une corrélation du même ordre entre le degré de fréquentation et le groupe social (29, p. 131). En Norvège, Tønnsen s'est aperçu que chez les jeunes de 12 à 18 ans la fréquentation est d'autant plus faible que le niveau social et économique des parents est élevé (33, pp. 34 ss.). Il ressort d'autres enquêtes qu'en province la situation est quelque peu différente (27) de ces résultats enregistrés dans les grandes villes.

Plus importants sont les faits relatifs à l'adaptation émotionnelle et à l'atmosphère familiale. Tønnsen a constaté que les enfants issus d'un "bon" milieu, pour employer son expression, vont généralement moins souvent au cinéma que les enfants issus d'un "mauvais" milieu (33, pp. 34 ss.). Rasch (27)

rapporte des chiffres d'après lesquels les jeunes qui ne vivent pas avec leur père et leur mère et les jeunes qui vivent dans un milieu où l'éducation est mauvaise vont plus souvent au cinéma que les autres. Sennton signale que la fréquentation des cinémas est en corrélation avec l'agressivité et les troubles du comportement, mais elle ne décèle pour ainsi dire aucun rapport avec l'angoisse ou autres symptômes nerveux de ce genre (29, p. 173). Les rapports entre l'agressivité et la fréquentation des cinémas sont également attestés par Karl Heinrich en Allemagne (16, pp. 161 ss.).

Il peut aussi être intéressant de donner quelques résultats concernant les rapports entre les habitudes de fréquentation, d'une part, et l'occupation des loisirs et autres activités ou tendances, d'autre part. Il semble que les enfants qui occupent activement leurs loisirs sont rarement de grands consommateurs de films (28). L'intérêt pour la lecture de livres paraît être inversement proportionnelle à la fréquentation des cinémas et on constate que les enfants qui fréquentent souvent les cinémas lisent plus que les autres les journaux illustrés (21, pp. 23 ss. ; 29, p. 130).

Sennton a observé que la fréquentation des cinémas est aussi inversement proportionnelle à l'ardeur au travail scolaire, et, chez les garçons, à l'intelligence (29, p. 185). Karl Heinrich (16, p. 50) cite plusieurs enquêtes allemandes dont l'une (15) montre que les jeunes de 15 à 24 ans ayant assisté à un service religieux au cours d'une semaine donnée ont beaucoup moins fréquenté les cinémas, en moyenne, que les autres. L'autre enquête citée par Heinrich (26), sur la fréquentation des cinémas chez les jeunes ruraux allemands, a montré que l'intérêt pour le cinéma était nettement proportionnel au "goût de la danse" et, non moins nettement, inversement proportionnel au désir de s'instruire et à l'intérêt pour la discussion et la lecture, etc.

LES EFFETS SUR LE COMPORTEMENT

Leif Furhammar s'est servi du film religieux "Ordet" et du film anglais anti-nazi "Pimpernel Smith" pour étudier les effets du cinéma sur l'attitude vis-à-vis du miracle et vis-à-vis des Allemands. L'expérience a été faite avec environ 200 élèves de sixième classe des écoles primaires d'une petite ville de la Suède centrale (âge moyen : 12 ans). Pour juger les comportements, il a utilisé, pour le film "Ordet", un

test du type Likert sur l'attitude vis-à-vis du miracle et sur l'attitude vis-à-vis de la religion chrétienne en général. Pour le film "Pimpernel Smith", il s'est servi d'un questionnaire confrontant deux par deux 13 peuples différents, parmi lesquels les "Allemands", le degré de sympathie éprouvé étant la variable à mesurer.

Ces deux outils d'expérience ont été employés quelques semaines avant la présentation du film, puis immédiatement après la présentation. La différence des résultats est considérée comme traduisant un changement d'attitude.

Dans ces deux expériences avec "Ordet" et "Pimpernel Smith", les personnes soumises à l'expérience étaient réparties en quatre groupes :

- a) le groupe-témoin, qui avait vu le film ou y avait été préparé ;
- b) le groupe II, qui a vu le film sans préparation ;
- c) le groupe III, qui a vu le film après avoir subi une préparation brève et impartiale visant à obtenir une attention soutenue et à empêcher une attitude ennuyée ;
- d) le groupe IV, qui a vu le film après avoir lu une critique défavorable.

Résultats "Ordet"

Aucun effet sensible n'a été constaté dans le groupe II pour lequel les personnes soumises à l'expérience étaient réparties en catégories d'après leur opinion à l'égard de la religion. Ces catégories étaient en gros "les athées", "les neutres" et "les croyants".

L'appréciation et la comparaison statistiques entre les groupes ont montré, pour les athées, que "Ordet" avait produit un violent effet de boumerang lorsque le film avait été présenté sans préparation. Cette attitude s'est encore accentuée lorsque le film avait été précédé d'une critique défavorable. L'effet de boumerang a été contrarié par la préparation impartiale.

Dans la catégorie des neutres, "Ordet" a entraîné un changement d'attitude positif vis-à-vis du miracle lorsque le film avait été présenté sans préparation. La critique défavorable a empêché ce changement d'attitude et la préparation impartiale a eu généralement le même effet.

Chez les croyants, on n'a pas constaté de changement sensible.

Après le test d'intelligence effectué au début de l'expérience sur les personnes qui y participaient, on procéda à une étude des rapports entre l'intelligence et les changements d'attitude. Il s'est avéré que les changements qui avaient pu être constatés précédemment chez les athées à la suite de diverses conditions d'expérience s'étaient produits principalement parmi les moins intelligentes des personnes soumises à l'expérience. On a pu constater aussi que chez les neutres, les plus intelligents n'avaient pas été influencés par le film qui, au contraire, avait eu un effet sensible sur l'attitude des moins intelligents à l'égard du miracle. Même les deux préparations ont paru influencer uniquement ou presque uniquement les moins intelligents.

Résultats "Pimpernel Smith"

Dans l'expérience "Pimpernel Smith", les garçons et les filles ont évidemment réagi quelque peu différemment sur certains points et c'est pourquoi les résultats seront présentés séparément pour chaque sexe.

Il s'est avéré que l'intelligence a eu cette fois-ci des effets opposés à ceux de l'expérience précédente. L'explication en est peut-être que "Pimpernel Smith" et sa satire anti-nazi se situent sur un plan intellectuel très avancé.

Chez les garçons les moins intelligents, ni le film ni les préparations n'ont eu d'effet sur leur attitude. Au contraire, les plus intelligents du groupe II ont eu une attitude d'hostilité à l'égard des Allemands, après avoir vu le film. Dans les groupes III et IV, pour la même catégorie d'intelligence, les deux types de préparation ont eu pour résultat de modérer les effets de la propagande.

Chez les filles, les résultats ont été les mêmes quant aux effets provoqués par le film lui-même : les moins intelligentes du groupe II n'ont pas modifié sensiblement leur attitude alors que les plus intelligentes l'ont nettement modifié dans le sens des intentions tendancieuses du film. L'influence des préparations sur les filles a été assez confuse, mais la critique défavorable a paru modérer l'effet du film alors qu'on ne peut en dire autant de la préparation impartiale.

Enfin, ajoutons que dans le film "Pimpernel Smith" la propagande a manifestement atteint son but avec le plus d'efficacité chez les filles qui étaient le moins anglophiles avant le film. Ce sont les plus anglophiles qui ont été le moins influencées par ce film (11).

On peut comparer les résultats de cette enquête avec les résultats, surprenants à certains égards, notés par Sten Furhammar au cours d'une enquête moins importante effectuée selon une méthode analogue (12). Sten Furhammar a comparé l'effet exercé par "Pimpernel Smith" à la télévision et au cinéma. Il a constaté que les filles, quel que soit leur milieu, ont été plus facilement influencées que les garçons dans le sens voulu par le film et que les garçons, après avoir vu le film au cinéma, ont éprouvé une sympathie accrue pour les Allemands. Il a également constaté que dans certains cas, l'effet du film était plus marqué au bout de quinze jours que juste après la projection. Cette enquête a été menée dans une autre ville suédoise que celle de l'autre expérience "Pimpernel Smith", mais avec des enfants du même âge.

A ces résultats d'enquêtes, on peut ajouter qu'à en croire la littérature spécialisée, la consommation de films comporte un risque plus général et plus diffus qu'un changement d'attitude précis et définissable consécutif à la vision d'un seul film. Mme Keilhacker pense avoir découvert, par exemple, que chez les personnes facilement influençables la vision des films favorise des conceptions et des jugements de valeur erronés et utopistes (21, p. 74).

L'AGRESSIVITE

Pour l'aire linguistique considérée dans la présente confrontation, très rares sont les documents d'enquête qui traitent avec sérieux les effets aggravants ou apaisants que les films de violence peuvent avoir sur l'agressivité.

Karl Heinrich (16) a procédé incontestablement en Allemagne à une vaste enquête pour déterminer dans quelle mesure certaines formes d'agressivité sont sensibles à l'influence de divers types de films. Cependant, sa méthode n'est pas convaincante. Il a utilisé plusieurs types d'instruments de mesure sur les personnes soumises à l'expérience, soit quelque temps avant, soit après la projection du film. D'une part, il a utilisé une échelle dite des "sentences" qui correspond le mieux au type de formulaire employé par Thurstone, par exemple, mais pour de bonnes raisons l'auteur à lui-même mis en cause la fiabilité de cet instrument. Le test en soi paraît avoir des propriétés qui

disposent les sujets d'expérience à donner la deuxième fois une réponse plus tournée vers l'agressivité que la première fois (Heinrich n'a pas utilisé le groupe-témoin). D'autre part, il s'est servi d'un "test-image" où les sujets d'expérience voient un certain nombre de photographies plus ou moins marquées par la violence et tirées de films inconnus et sont priés d'indiquer lesquels de ces films ils aimeraient voir. En exploitant les réponses, Heinrich a construit une échelle d'agressivité. Mais comme on a de fortes raisons de douter que dans cette méthode les changements constatés dans les résultats des tests traduisent des modifications de l'agressivité, ces résultats n'ont pas à être analysés de plus près et il suffit de signaler l'existence du livre.

On éprouve les mêmes doutes à l'égard d'une autre enquête menée en allemand par Friedholm Bellingroth (3). Bellingroth s'est servi d'un test projectif dit de Zondi, dont la valeur peut être mise en doute. Si l'on n'admet pas les théories sur lesquelles ce test repose, les résultats de Bellingroth n'ont aucun fondement. Lorsque l'auteur montre que certains films empreints de violence provoquent des modifications statistiquement prouvées dans les résultats du test subi par les sujets de l'expérience, on n'est guère avancé d'apprendre que quelque chose s'est produit après la projection des films, sans savoir de quoi il s'agit. Je me contenterai donc ici aussi de signaler ce travail sans m'attarder davantage sur ses résultats.

Quelques corrélations statistiques rapportées dans les comptes-rendus d'enquête méritent d'être mentionnées ici parce qu'elles paraissent avoir une certaine importance pour l'appréciation des effets éventuellement exercés par les films de violence. Sennton a montré que chez les enfants de 10 ans, le degré de fréquentation des cinémas est proportionnel à la préférence manifestée pour les films empreints de violence (29, p. 131). Elle a également constaté que la préférence pour les films de violence est proportionnelle à l'agressivité de l'attitude et que chez les filles le goût de la violence est en corrélation avec l'angoisse et autres symptômes de névrose (29, p. 173). Même la documentation recueillie par Heinrich révèle à l'évidence une même corrélation entre l'attitude agressive et le choix de films chargés de violence (16, p. 138).

LE FILM ET LA CRIMINALITE

Margarete Keilhacker a publié une documentation qui fait ressortir un aspect superficiel de l'aptitude du film à influencer le comportement des jeunes. Elle a donné des chiffres très élevés qui, résultant d'une enquête parmi les jeunes Allemands, montrent combien ils imitent les vedettes de cinéma pour la façon de s'habiller, de se coiffer, de s'amuser, etc... (21, pp. 152 ss.). Ces résultats correspondent en gros aux résultats obtenus dans d'autres pays à l'issue d'enquêtes semblables.

Mais il y a un grand pas à franchir pour passer de ces formes bénignes d'influence au problème des rapports entre le cinéma et la criminalité. Plusieurs ouvrages éclairent cette question.

Quelques enquêtes (9 ; 32), qui reposent sur des renseignements donnés par les jeunes délinquants eux-mêmes, font ressortir le fait, constaté aussi dans d'autres parties du monde, que les jeunes délinquants sont dans l'ensemble de très gros consommateurs de films.

L'une de ces enquêtes, effectuée par G. Flik (9), a porté sur 179 jeunes détenus. On leur a demandé notamment si à leur avis le cinéma avait eu une influence sur leur comportement criminel. Les plus vieux à 14 % et les plus jeunes à 24 % ont répondu oui à cette question, mais un plus grand nombre encore ont considéré l'influence du cinéma comme dangereuse pour les moins de 16 ans. Quelques détenus ont déclaré avoir fréquenté les cinémas dans le désir conscient d'acquérir une technique criminelle (il faut signaler que les chiffres cités ici ont une valeur trop limitée pour traduire l'importance des effets exercés par le cinéma. D'une part très peu de jeunes délinquants pouvaient se connaître suffisamment pour apprécier les causes de leur comportement criminel, d'autre part la question est posée de telle sorte qu'elle suggère une réponse affirmative, d'autant plus que le cinéma apparaît comme un bouc émissaire commode).

La deuxième des enquêtes précitées, menée par F. Stückrat, est faite d'entretiens avec de jeunes délinquants (32). D'après eux, les films leur procurent après coup une émotion extraordinairement intense. Dans un ouvrage (14), W. Hallermann et J. Gershaw ont rapporté de façon très circonstanciée trois affaires criminelles dues manifestement à l'influence de ces contre-coups provoqués par les films. L'une est un cas de pyromanie chez un débile mental de 40 ans qui mit le feu à une meule de foin après avoir vu un incendie au cinéma. La

deuxième met en cause un jeune homme de 21 ans, médiocrement intelligent et psychiquement déséquilibré, qui assaillit et tenta de tuer sans raison un camarade après avoir vu un western. La dernière affaire concerne une personne de 25 ans, faible d'esprit, qui se livra à une tentative de viol après avoir été sexuellement excitée par un film à la télévision.

A ce propos, il faut signaler que le film français "Du rififi chez les hommes" paraît avoir inspiré en Allemagne le déroulement technique de plusieurs cambriolages. Mais il n'est pas sans importance que dans ces sortes de cambriolage les délinquants aient déjà eu maille à partir avec la justice (7, p. 129).

Une tentative plus large pour mettre en évidence l'influence du cinéma sur la délinquance juvénile a été faite par Hanns-Wilhelm Lavies en Allemagne. Il a envoyé un questionnaire aux tribunaux pour enfants de toutes les villes d'Allemagne Fédérale comptant plus de 10.000 habitants ainsi qu'à toutes les maisons de rééducation des jeunes et à certains autres établissements s'occupant du problème de la criminalité. Il s'agissait de savoir si au cours de leurs activités, ces établissements avaient découvert une corrélation quelconque entre le cinéma et la délinquance. Sur les 320 questionnaires envoyés, plus de 200 ont été renvoyés remplis. Selon l'estimation de Lavies, l'enquête a donc porté sur environ 140.000 cas divers de délinquance juvénile entre 1947 et 1952. Lavies, qui a rendu compte des résultats sous des formes un peu différentes dans plusieurs rapports (8 ; 24), indique cinq cas où le cinéma semble vraiment avoir été un facteur décisif du délit, quinze où l'influence du cinéma paraît vraisemblable et huit où les établissements interrogés, sans donner de renseignements précis, ont déclaré que le cinéma avait exercé une influence. Le total de ces cas n'atteint donc même pas le millième du total estimé des cas de délinquance.

Il est à peine besoin de dire que ce genre d'enquêtes comporte de très grandes sources d'erreurs, mais ces chiffres indiquent tout de même que le public paraît entretenir des craintes excessives quant au rôle direct du cinéma dans les causes de la délinquance.

Gerhard Glöstermann a fait vers 1950 un inventaire des éléments personnels propres à plusieurs jeunes délinquants chez qui, d'après un critère donné, on pouvait soupçonner une influence du cinéma sous une forme quelconque. Glöstermann a examiné les traitements et les mesures judiciaires concernant environ 350 jeunes délinquants et grâce à l'étude de leur cas,

il a pu constater une fréquentation extrêmement élevée des cinémas chez 16 d'entre eux. L'analyse approfondie de ces seize dossiers a montré que dans chacun des cas on pouvait désigner un ou plusieurs facteurs élémentaires graves, tels que troubles ou insuffisances psychiques, déficiences marquées de l'intelligence, conditions familiales mauvaises, etc.... Dans ces cas d'espèce, le cinéma n'a donc joué aucun rôle propre dans l'ensemble des causes (6).

Une enquête qui concerne de près l'attitude des éducateurs de jeunes et autres personnes intéressées par la question des rapports entre le cinéma et le crime a récemment été effectuée en Suède par Bengt Börjeson et Lars Lorentzson (5).

Selon un procédé spécial qui, paraît-il, a permis une sélection représentative, 50 personnes ayant une connaissance pratique de l'éducation des jeunes ont été choisies pour l'expérience. L'enquête comportait trois phases.

Dans la première phase, chaque sujet d'expérience a reçu un questionnaire où, sur une échelle à dix degrés, il apprécie l'importance de divers facteurs de criminalité. Parmi ces facteurs, on trouve l'influence du cinéma.

La deuxième phase, faite d'entretiens, comportait le même système d'appréciation, mais cette fois le jugement devait porter sur un jeune délinquant avec lequel la personne interrogée a entretenu des contacts étroits (ce délinquant avait été précédemment choisi par le meneur de l'enquête).

La troisième phase, liée à la précédente, prévoyait plusieurs questions complémentaires dont la principale en l'occurrence consistait à demander si l'intéressé avait coutume de chercher à connaître dans son travail d'investigation les habitudes de ses délinquants en matière de fréquentation des cinémas.

La principale hypothèse de l'enquête était que le cinéma exerçait une moindre influence au niveau individuel (2ème phase) qu'au niveau collectif (1ère phase) en raison de "la correction de la réalité" qui a paru intervenir du fait que l'interrogatoire se concentrait sur un cas particulier.

Cette hypothèse ne s'est pas vérifiée. Certes, le cinéma apparaît comme un facteur moins important au niveau individuel qu'au niveau collectif, mais il en a été de même de tous les autres facteurs. En moyenne, le cinéma a été considéré comme revêtant "une très grande importance" dans la première phase. Dans la deuxième phase, c'est-à-dire au niveau individuel, l'appréciation moyenne correspondante a été "une certaine importance".

Cependant, la troisième phase a montré que les critiques avaient généralement négligé de s'appuyer sur des données d'expérience pour apprécier l'importance du cinéma dans l'apparition du comportement criminel. Sept personnes interrogées seulement ont déclaré qu'elles avaient l'habitude d'en tenir compte dans leurs investigations. Sur 29 déclarations d'experts assurant que le délinquant avait pu être défavorablement influencé par le cinéma, quatre seulement font état d'une enquête régulière sur l'influence éventuelle du cinéma.

Selon l'interprétation du résultat donnée par Börjeson et Lorentzson, considérer le cinéma comme la cause du comportement criminel c'est se soustraire à une véritable explication en donnant une interprétation simplifiée d'un ensemble complexe de causes.

LE CINEMA ET L'EROTISME

Malgré le vif intérêt du public pour le problème des rapports entre le cinéma et la sexualité, la recherche est étonnamment peu loquace sur ce sujet.

Rappelons tout d'abord le cas isolé, cité par Hallermann et Gershaw, dans lequel la vision d'un film semble avoir été une incitation au viol. Signalons aussi la série d'enquêtes de Levi qui est mentionnée ci-après au chapitre "Les effets physiologiques" et qui nous intéresse ici en partie.

Enfin, il faut citer le compte rendu de W. Brudnys sur les réactions de l'enfant devant des scènes empreintes d'érotisme. Il repose sur les expériences du groupe de chercheurs munichois (23, p. 42). D'après celles-ci, ces sortes de scènes n'intéressent généralement pas du tout les enfants jusqu'à l'âge précédant la puberté, bien que ce manque d'intérêt se manifeste très différemment selon la nature des enfants. Enfin, une certaine excitation physiologique semble se produire dans des cas exceptionnels. Mais il est à noter que les films sur lesquels ces constatations reposent ne donnent guère de descriptions sexuelles osées. Ces expériences ne nous renseignent pas sur la façon dont les enfants réagiraient devant des scènes d'amour plus intimes ou violentes.

LES TROUBLES PHYSIQUES DUS AU CINEMA

Une enquête qui ne relève pas directement du présent chapitre, mais qui a des points communs avec les problèmes abordés ici, a été faite en Allemagne par Herbert Wölker (35). Utilisant une méthode de grande précision, il a comparé l'aptitude du cinéma et celle de l'image fixe à stimuler des visions projectives. Selon un système dérivé de la méthode T.A.T., Wölker a testé ses sujets d'expérience (120 jeunes gens) tantôt avec quelques-uns des tableaux courants T.A.T., tantôt avec de brèves séquences de films de même contenu. Les films ont été directement tirés des images T.A.T. et la seule différence entre l'exposition des tableaux et l'exposition des films était l'existence de quelques éléments cinématographiques simples dans l'exposition des films : mouvements de caméra, déplacements de l'objectif, découpage, etc... D'après l'expérience de Wölker, le film possédant déjà ses caractéristiques techniques a une plus grande force projective que l'image fixe. Wölker emploie le terme "identification" comme synonyme approximatif de "projection".

Un groupe de médecins, dans une revue médicale (28) ont signalé un cas de psychopathologie qui à leur avis doit être considéré comme le résultat d'une profonde identification cinématographique..Il s'agit d'une fille de quatorze ans qui, après avoir vu la version filmée du roman d'André Gide "La Symphonie Pastorale", a été frappée de cécité hystérique. Le personnage central du film est une aveugle. L'anamnèse a montré que cette petite fille a été guérie en quelques jours et que certaines circonstances de son passé l'avaient vraisemblablement disposée à ce phénomène.

Un autre cas de psychopathologie lié à l'influence du cinéma, parmi les très rares qui ont été rapportés soigneusement par la littérature spécialisée, a été publié par le Danois Olaf Brüel (4). Une fille de quinze ans, frappée de phobie à l'égard de tout ce qui concernait une boutique d'horlogerie tenue par un bossu, a été traitée par la psychanalyse. Brüel donne à entendre que la phobie était due au fait que dans un plus jeune âge le sujet avait vu le film "Notre-Dame" dans lequel Quasimodo, le sonneur bossu et difforme, joue un rôle important. Cette impression n'avait laissé aucune trace jusqu'alors, parce que les associations doubles "cloche" (1) et "bosse" se sont actualisées sur le plan subconscient. Ce compte rendu montre clairement que pour la jeune fille, Quasimodo avait pris une signification inconsciente mais nettement érotique qui, associée à l'horloger, a déclenché son angoisse névrosée.

./.

(1) Dans le danois "klocka", les concepts de cloche et d'heure sont associés (Note du traducteur).

Dans un chapitre précédent sur "Les types d'impressions reçues", nous avons rendu compte de certaines recherches sur la façon dont les petits ressentent un film. La conséquence peut-être la plus importante est que souvent les réactions d'effroi éprouvées par les enfants au cinéma peuvent paraître parfaitement irraisonnées et absurdes à un adulte. De ce fait, il est parfois impossible de prévoir avec quelque certitude comment un enfant réagira devant un film, et c'est pourquoi on peut soutenir à bon droit qu'aucun film ne peut être considéré à coup sûr comme sans danger pour les enfants.

Le groupe de chercheurs munichois déjà cité à plusieurs reprises a souligné que les enfants entretenant de bonnes relations de camaraderie sont mieux placés que les isolés pour se débarrasser des impressions de malaise laissées par un film. Les chercheurs de Munich ont aussi le sentiment que l'effroi est plus violent et les contre-coups plus durables chez les enfants qui ont du mal à établir des contacts (23, p. 22 s. et p. 157 s.).

Paul Lammers a longtemps essayé d'observer systématiquement les réactions et les contre-coups provoqués par les films sur des enfants sélectionnés en âge scolaire et de les mettre en parallèle avec divers traits de personnalité. Il a constaté que les enfants vifs, extrovertis et s'adaptant facilement ont rarement gardé d'un film une impression pouvant leur nuire. Toutefois, certains troubles apparaissent chez les plus sensibles et les plus paisibles. Les enfants dits nerveux constituent la catégorie la plus exposée. Ils se donnent avec fougue et enthousiasme au spectacle, ont du mal à oublier leurs impressions après le film, ce qui provoque assez facilement des troubles du système neurovégétatif. Chez les enfants de cette catégorie, les suites les plus graves se manifestent par un sommeil agité, des rêves angoissés, des troubles de l'appétit et de la digestion, etc... (2, pp. 154 - 161).

Les rapports entre l'influence du cinéma et les troubles psychiques ont fait l'objet d'une enquête, conduite par le professeur Sven Ahnsjö en Suède (1). Vers le début de l'année 1965, il a envoyé à tous les psychiatres du pays un questionnaire sur les cas où les médecins ont pu constater ou soupçonner de tels rapports. Il a obtenu 90 % de réponses, soit plus exactement 550 réponses.

Parmi les psychiatres s'occupant d'adultes, 90, 4 % ont répondu qu'ils n'avaient eu aucun cas témoignant d'une séquelle directe d'impressions reçues au cinéma et 73,3 % ont répondu non à la question de savoir s'il y avait une relation de cause à effet entre le cinéma et les troubles psychiques. Les pourcentages correspondants pour les psychiatres s'occupant d'enfants et de jeunes gens ont été 73,3 % et 55 % respectivement.

./.

Le résultat de l'enquête peut révéler des situations qui paraissent fort intéressantes pour notre confrontation. Les cas d'influence du cinéma constatés par les psychiatres d'enfants et de jeunes se rapportent essentiellement à un âge préscolaire ou aux premières années de l'âge scolaire et se présentent sous forme d'inquiétude, d'agitation, d'insomnies et autres symptômes semblables. En général, les symptômes décelés paraissent s'être manifestés chez les individus fâcheusement disposés à les ressentir, mais il semble que ces individus évitent souvent d'aller voir les films qui provoquent en eux ces commotions. Il ressort également de l'enquête que les psychiatres criminalistes ont rarement cru découvrir un lien quelconque entre les impressions reçues au cinéma et le crime. La conception habituelle est que l'influence générale du cinéma sur l'attitude des jeunes à l'égard de la vie est plus importante que tel effet éventuel de choc dans un cas isolé.

Certaines réponses ont attribué au cinéma une influence très nocive. C'est ainsi que la documentation indique un bégalement causé par un film d'épouvante, un cas où les réactions ont été "presque psychopathologiques" et une tentative de suicide chez une jeune fille de 21 ans, considérée comme directement liée à une émotion provoquée par un film. On a cité aussi des délits pour lesquels on a pu penser avec plus ou moins de certitude que les impressions reçues au cinéma étaient au nombre des causes du comportement criminel.

Enfin, dans cette confrontation sommaire, on peut dire que, d'après l'enquête, l'influence "critique" du cinéma indiquée dans tel ou tel cas ne présente guère de caractère plus homogène en ce qui concerne les types de films. "Dans chaque cas, les symptômes pathologiques ou les dérèglements du comportement semblent même s'être manifestés en présence de films apparemment bien inoffensifs."

(Cette mise au point sur l'enquête du Prof. Ahnsjö s'appuie sur un rapport dactylographié, préliminaire et concentré, qui sera bientôt suivi d'un compte rendu plus détaillé. Je remets les présentes indications en attendant et j'espère pouvoir livrer des informations plus précises d'ici la réunion de printemps à Strasbourg).

LES EFFETS PHYSIOLOGIQUES

La revue allemande de cinéma "Jugend-Film-Fernsehen" (20) contient un résumé des exposés médicaux sur l'influence du cinéma et de la télévision. Il en ressort qu'aucune lésion oculaire durable ne paraît être provoquée par le cinéma ou la télévision, mais que la fatigue et la douleur des yeux n'est pas rare en raison de la tension excessive des muscles oculaires due à la fixation prolongée. On a également noté un petit nombre de cas d'"épilepsie du téléspectateur" dans plusieurs pays, probablement provoqués par le rythme rapide des impulsions lumineuses. La clarté n'a pas été faite sur certains cas semblables d'épilepsie causée par la luminosité d'un film au cinéma. Enfin, plusieurs médecins pensent que la télévision et le cinéma sont physiologiquement contre-indiqués pour les petits enfants parce qu'ils entraînent des insomnies.

Le Suédois Lennart Levi a fait une série d'enquêtes sur la sécrétion d'hormones de tension (adrénaline et noradrénaline) dans l'urine à la suite de très fortes émotions causées par un film (25).

La présentation de séquences très fortement marquées par la violence et la cruauté a augmenté sensiblement la sécrétion de ces hormones dans des groupes différemment composés mais comprenant des hommes et des femmes. Ces sécrétions accrues ne se sont pas manifestées à propos de films neutres sur le plan émotionnel. On n'a pas constaté non plus de différence de réaction entre les individus cliniquement stables et instables.

Toutefois, une autre expérience de la même série a montré que même une farce sans caractère d'épouvante ("Charlies Tant"') donnait lieu aux mêmes réactions aggravées de sécrétion. Par conséquent, cette méthode physiologique révèle manifestement l'intensité de l'émotion plutôt que sa nature.

Il est à noter que le film "491" interdit par la censure suédoise n'a provoqué aucune réaction physiologique sensible de ce genre, bien qu'il fût jugé particulièrement générateur de malaise.

La présentation d'une série de films pornographiques a accru la sécrétion d'adrénaline et de noradrénaline, mais à un bien plus fort degré chez l'homme que chez la femme. Au contraire, un programme composé de scènes érotiques présentées sous un angle agréablement romantique n'a nullement augmenté la sécrétion d'hormones dans un groupe d'employés.

L'EFFET DE LA CENSURE

Le film "491" interdit en Suède par la censure a fait l'objet d'une enquête, la seule qui ait eu pour but de mesurer l'efficacité de la censure (19). Pour expliquer cette enquête, il faut dire que le Gouvernement suédois a autorisé le film après plusieurs coupures, la société productrice ayant porté plainte contre la décision d'interdiction totale.

L'enquête d'Israël et Himmelstrand a été faite parmi les appelés d'un régiment suédois. Les 274 sujets d'expérience étaient répartis en huit groupes dont quatre ont vu la version non censurée du film et quatre la version censurée. La moitié des groupes, dans chacune des deux catégories, ont été avisés qu'ils voyaient les uns la version non censurée, les autres la version censurée. Dans chacune des quatre catégories ainsi obtenues, la moitié a reçu avant la séance une préparation favorable au film, l'autre moitié une préparation défavorable.

Avant et après la représentation, les sujets d'expérience ont rempli plusieurs questionnaires.

Les résultats de l'expérience sont très complexes et il est difficile de les mesurer et d'en tirer des conséquences. Aussi ne peut-on citer que les résultats les plus importants pour ce débat sur la censure.

Il s'est avéré que les sujets qui avaient vu la version non censurée, mais qui la croyaient censurée, ont été les moins impressionnés. Au contraire, ceux qui avaient vu la version censurée mais qui la croyaient non censurée ont été les plus impressionnés.

L'une des questions de l'enquête était ainsi formulée : "Crois-tu que ce soit le limite de ce qu'on peut montrer ?" Les réponses à cette question révèlent que les sensations attendues jouent sans doute un rôle aussi important que la véritable nature du film : si les sujets croient avoir vu la version non censurée, ils ont beaucoup plus que les autres tendance à considérer la limite comme atteinte, quelle que soit la version réellement vue.

BIBLIOGRAPHIE

1. Ahnsjö, Sven : Svenska psykiatrers syn på filmpåverkan -
(Cours dactylographié) Stockholm 1965
2. "Barn på bio" : Smalfilm 63, p. 68 - 71 (1963)
3. Bellingroth, Friedhelm : Triebwirkung des Films auf Jugendliche
Berne 1958
4. Brüel, O. : Film som psyko-traumatisk barndomsoplevelse -
Ugeskrift for Laeger, 97 : 305 - 309 (1935)
5. Börjeson, B. & Lorentzson, L. : Inställningen till filmens
brottsframkallande effekt - (Dactylographié
en vue de la publication) Stockholm 1965
6. Clostermann, G. : Film und Jugendkriminalität - Münster 1952
7. Decurtins, L. : Film und Jugendkriminalität - Zurich 1961
8. Film und Jugend, Band III = Schriftenreihe des Deutschen
Instituts für Filmkunde, n° 4 - Wiesbaden/
Biebrich 1954
9. Flik, G. : Untersuchungen über den Einfluss des Films auf
kriminell gewordene Jugendliche - Psychologische
Rundschau 5 : 1 - 21 (1954)
10. Funk, A. : Film und Jugend - Munich 1934
11. Furhammar, L. : Motion Pictures - Attitude Influence -
Advance Preparation - IKON, vol. XV, n° 53,
p. 29 - 49 (1965)
12. Furhammar, Sten : Publiksituation och filmpåverkan - (Stencil)
Göteborg 1965
13. Gerhartz-Frank, I : über Geschehensgestaltungen in der
Auffassung von Filmen durch Kinder - Leipzig 1955
14. Hallerman, W. & Gerchaw, J. : Der Film als Schablone für
Kapitalverbrechen - Deutsche Zeitschrift für
gerichtliche Medizin, 48 : 576 - 587 (1959)
15. Hanke, W. : Die Bedeutung des Filmbesuchs für die deutsche
Jugend - Dactylographié par Päd. Inst. Weilburg)
Weilburg 1955

16. Heinrich, K. : Filmerleben, Filmwirkung, Filmerziehung - Hanovre
17. Hultman, A. : Förskolebarnens biovanor - Socialmedicinsk Tidskrift, 32 : 131 - 135 (1955)
18. Irgens, R. : Filmseende och mognad - (Stencil) Göteborg 1958
19. Israel, J. & Himmelstrand, U. : Filmcensur och publikpåverkan Stockholm 1965
20. Kaussen, R. : Film und Fernsehen vom Standpunkt des Arztes gesehen - Jugend, Film, Fernsehen, 8 : 154 - 165 (1964)
21. Keilhacker, Margarete ; Kino und Jugend - Munich 1960
22. Keilhacker, M. & Keilhacker M. : Jugend und Spielfilm - Stuttgart.
23. Keilhacker, M., Brudny, W. & Lammers, P. : Kinder sehen Filme Munich 1958
24. Lavies, H.W. : Film und Jugendkriminalität - p. 205 - 212 Bekämpfung der Jugendkriminalität - Wiesbaden 1955
25. Levi, L. : Document dactylographié, sans titre ni date
26. Muth, H. : Landjugend und Kino - Die Lebenslage der wesdeutschen Landjugend. Bd. 2, p. 294. - 377 (1956)
27. Rasch, H.G. : Der Filmbesuch bei Jugendlichen - Jugend, Film, Fernsehen, 6 : 152 - 170 (1962)
28. Redslob, E. & Brini, A. : Les Méfaits de la "Symphonie Pastorale" - Annales d'Occulistique, 180 : 104 - 106 (1957)
29. Semnton, O. : Exposure to Films and School Adjustment - Uppsala 1965
30. Siersted, E. : Barn på bio - Filmfront, n° 2 - 3 (1954)
31. "Skolbarn och TV. En undersökning utförd av Statistiska Centralbyråns utredningsinstitut på uppdrag av Barnfilmkommittén och Nordiska Barnfilmnämndens svenska sektion" - (Stencil) Stockholm 1963

32. Stückrat, F. : Die Filmaffinität des Straffälligen
Jugendlichen - Jugend, Film, Fernsehen, 5 :
146 - 165 (1961)
33. Tønnesen, H.O. : Ungdom og Kino - Oslo 1952
34. Tröger, W. : Der Film und die Antwort der Erziehung -
Munich/Bale 1963
35. Wölker, H. : Das Problem der Filmwirkung - Bonn 1955
36. Zieris, F. : Jugend vor dem Fernsehschirm - Leipzig 1963